INFORMATION SUR LE BACCALAURÉAT 2019

Depuis novembre 2018, face aux réformes du lycée et du baccalauréat basées sur la concurrence entre les élèves, les établissements et les personnels, une très forte opposition des enseignants s'exprime. Ils contestent également la loi dite « pour une école de la confiance » et défendent une autre école : l'école publique dont la tâche est d'instruire et d'apporter les connaissances nécessaires au développement de la réflexion et de l'analyse de tous les élèves. L'école publique doit permettre à tous les enfants de devenir des citoyens émancipés.
Monsieur Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, a choisi d'ignorer cette contestation, tout comme l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation, ce dernier ayant aussi rejeté largement le projet de réforme du lycée et du baccalauréat. Partout en France, des professeurs ont alerté quant à la nocivité des décisions ministérielles par des grèves, des manifestations, des journées « école morte », des actions médiatiques, des motions, des lettres ouvertes, des tractages, des réunions publiques et des occupations d'établissements comme les « nuits des lycées »… Ainsi, au lycée Toulouse-Lautrec les enseignants ont multiplié les actions et se sont mis en grève à plusieurs reprises. En mars, ils se sont prononcés par vote à 90 % des suffrages exprimés contre ces réformes, une grande majorité demandant une autre réforme concertée.
Monsieur Blanquer refuse toujours de prendre en compte cette opposition massive, ainsi que celle des lycéens et des parents d'élèves et ne laisse aucune place à la concertation. Face à ces réformes à marche forcée, les enseignants qui portent cette contestation depuis maintenant plusieurs mois se sont résolus à la grève de la surveillance des examens, le 17 juin 2019, jour d'ouverture des épreuves écrites du baccalauréat.

Les enseignants et enseignantes mobilisé-es du lycée Toulouse-Lautrec